

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 12 mai 2026

modifiant l'arrêté du 23 janvier 2026 fixant la composition du jury des concours pour le recrutement de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2026

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2019-50 du 30 janvier 2019 modifié portant statut particulier du corps des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation ;

Vu l'arrêté du 2 octobre 2020 relatif aux règles d'organisation générale, à la nature et au programme des épreuves des concours pour le recrutement de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation ;

Vu l'arrêté du 1er octobre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture des concours externe sur épreuves, externe sur titres, interne et du troisième concours pour le recrutement de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2026 fixant la composition du jury des concours pour le recrutement de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 23 janvier 2026 susvisé est complété comme suit :

« Est également adjointe au jury des concours externe sur épreuves, externe sur titres, interne et du troisième concours de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation organisés au titre de l'année 2026, en qualité d'examinatrice qualifiée :

Madame Sultan OZER

Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation
de classe exceptionnelle
Service pénitentiaire d'insertion et de probation
d'Ille-et-Vilaine

Article 2

Le directeur général de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 12 mai 2026.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
La cheffe du bureau du recrutement,
A. RAVATE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Ravate', written over a horizontal line.